



**COMMUNE DE LA BRESSE**

**RAPPORT ANNUEL : EAU POTABLE**

**EXERCICE 2021**

# SOMMAIRE

## CHAPITRE I - CARACTERIQUES TECHNIQUE DU SERVICE

1. Présentation du territoire desservi
2. Le nombre d'habitants desservis
3. Le nombre d'abonnés
4. Les ressources
5. Stockage
6. Informations complémentaires
7. Réseaux
  - a) Belle Hutte  
Belle Hutte La Lande
  - b) Chajoux
  - c) Le Nol
  - d) La Roche
  - e) Vologne Neuf Pré
  - f) Sacerlet

## CHAPITRE II - INDICATEURS FINANCIERS

1. Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 (facture type)
2. Prix de l'eau (Délibération N° 102/2020 du 21/09/2020)
3. Recettes du service

## CHAPITRE III - INDICATEURS DE PERFORMANCE

1. Mesures sanitaires (Taux de conformité au titre du contrôle sanitaire)
2. Volumes consommés et produits en 2020
3. Taux moyen de renouvellement des réseaux eau potable
4. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux eau potable
5. Rendement du réseau de distribution
6. Indice linéaire des volumes non comptés
7. Indice linéaire de pertes en réseaux
8. Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau
9. Taux de réclamation
10. Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées
11. Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés
12. Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements
13. Durée d'extinction de la dette de la collectivité
14. Taux d'impayés
15. Montant des abandons de créances

## CHAPITRE IV - FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

1. Travaux d'investissement réalisés en 2020 - Perspectives 2021
2. Immobilisations corporelles réalisées en 2020
3. Principaux coûts de fonctionnement 2020

## CHAPITRE V - INFORMATIONS DE L'AGENCE DE L'EAU

## CHAPITRE I - CARACTERISTIQUES TECHNIQUE DU SERVICE

### 1. Présentation du territoire desservi

LA BRESSE est une ville montagnarde d'environ 4296 habitants (population légale INSEE), de construction récente, sur une superficie de 5672 hectares au cœur des Hautes Vosges.

C'est la station de sports d'hiver la plus importante de l'est de la France avec trois domaines alpins et un domaine nordique.

LA BRESSE est également station verte équipée d'infrastructures de sports et de loisirs, avec ses vallées entourées de prairies et de forêts, offrant des paysages variés par ses différences d'altitude (de 600 à 1 366 mètres – Le Hohneck point culminant du département des Vosges).

Elle est formée de deux vallées : Vologne et le Chajoux qui s'étirent chacune sur une longueur d'environ 10 kms et se rejoignent au centre ville, ce qui rend l'exploitation du réseau d'eau plus difficile.

L'habitation est très diffuse sur tous les versants.

La capacité d'accueil touristique est telle qu'elle peut s'accroître d'environ 12 000 usagers avec les saisonniers en période de pointe et représente 30% de l'activité économique.

### 2. Nombre d'habitants desservis :

Résidents permanents		
- (ménage et communauté):	4301	habitants
- Résidences secondaires	10660	habitants
<b>Total</b>	<b>14 961</b>	<b>habitants desservis</b>

### 3. Nombre d'abonnés

- Résidences principales :	1955
- Résidences secondaires :	2132
<b>Total</b>	<b>4087</b>

#### **4. Nature des ressources**

L'alimentation en eau est fournie par des réseaux indépendants disposés à flanc de coteau dans les différentes vallées selon la densité de population.

Les réseaux ont tous leur propre alimentation.

Des eaux souterraines (sources) sont captées à flanc de montagne et regroupées dans un réservoir. L'eau y est stockée et traitée à la neutralité, élément naturel permettant la reminéralisation et la neutralisation des eaux douces, due à un sol granitique. L'eau est également désinfectée au chlore avant mise en distribution sur le réseau.

A partir de l'année 2013, des eaux superficielles sont prélevées dans le barrage d'altitude dit "La Lande", et acheminées vers une station de traitement puis stockées dans un réservoir de 300m<sup>3</sup>.

La desserte sur l'ensemble des réseaux s'effectue de manière gravitaire, comportant des réservoirs de capacités comprises entre 10 et 1200 m<sup>3</sup>.

Un réseau également gravitaire est complété par une station de refoulement dite « Le Breuil » qui alimente une réserve de 250 m<sup>3</sup> (les Huttes) depuis le réseau de Vologne. Une liaison depuis Les Huttes permet également d'alimenter le réseau de La Roche, en complément des captages de ce dernier. Ce réseau (Vologne + Les Huttes + La Roche) est le plus important avec une capacité totale de 1450 m<sup>3</sup>.

De plus, le réseau de Belle Hutte est alimenté par 2 unités de production et il est donc constitué de 2 sous réseaux : le réseau dit Belle Hutte (réseau ancestral) et le réseau dit Belle Hutte - La Lande.

Tous les réseaux de la commune sont très étendus compte tenu de la disparité des habitations.

En 2017, une extension du réseau de Vologne a été effectuée pour desservir des résidences sur le secteur de Grosse Pierre. Ces habitations étaient soit sur des sources privées soit raccordées au réseau de Grosse Pierre, lequel est abandonné désormais.

Environ 93 % de la population permanente est desservie par les réseaux communaux.

La production et la distribution de l'eau est assurée par le service des eaux en régie directe par la commune.

En fin d'année 2018, la nouvelle station de traitement du réseau du Chajoux fut mise en exploitation ce qui permet de traiter l'eau aux normes actuelles de l'ARS et d'augmenter la capacité de stockage de 225 m<sup>3</sup> à 525 m<sup>3</sup> avec une cuve supplémentaire.

Egalement en 2018, la fin des travaux de l'interconnexion entre le réseau de Belle Hutte et le réseau du Nol. Cette liaison a donc été utilisée en 2018 suite à la sécheresse historique, elle a permis d'éviter le transport d'eau par camion pour remplir le réservoir du Nol. Elle permet de délester le réseau du Nol et donc d'alimenter 1/5ème de celui-ci.

#### **5. Stockage**

Nombre de réservoirs                    10            comprenant 16 cuves

#### **6. Informations complémentaires**

Nombre de compteurs :    3192 dont 3147 équipés de dispositifs de relève à distance soit 98,6%.

## 7. Les réseaux

### a) BELLE HUTTE

Compteur général :

Existant

SAPPEL C18JI000785

	NOMBRE D'ABONNES	VP.194 VOLUMES PRODUITS sortie station (m3)	VOLUMES CONSOMMES (m3)	P.104.3 RENDEMENT RESEAU
BRANCHE-MENTS DOMESTIQUES (abonnés)	75	8 922	VP.063 Volume comptabilisé domestique 6 139  VP.221 Volume consommé sans comptage 150  VP.220 Volume de service du réseau - <b>TOTAL :</b> 6 289	70%

Point de prélèvement : Sources (3 points de captage)

Réservoir dit : « BELLE HUTTE »

Capacité : 300 m3

Réserve incendie : 120 m3

Périmètre de protection : Forêt communale

Date de la DUP : 07/12/1981

Longueur du réseau 

<b>3,82</b>	<b>km</b>
-------------	-----------

Qualité de l'eau distribuée : Cf Indicateur ARS 2021 ci-joint

Traitement : Neutralisation, chloration

Indice linéaire de consommation (m3/km/j) 4,51

## b) BELLE HUTTE LA LANDE

Réseau mis en fonctionnement en 2013

Compteur général : Existant

ITRON D11XI135176S

	NOMBRE D'ABONNES	VP.194 VOLUMES PRODUITS sortie station (m3)	VOLUMES CONSOMMES (m3)	RENDEMENT RESEAU
BRANCHEMENTS DOMESTIQUES (abonnés)	508	18 922	VP.063 Volume comptabilisé domestique 15 468  VP.221 Volume consommé sans comptage 50  VP.220 Volume de service du réseau 608 <b>TOTAL : 16 126</b>	85%

Point de prélèvement : 1 prise d'eau dans le barrage "La Lande" (eau superficielle)

Réservoir dit : « La Lande »

Capacité : 300 m3

Réserve incendie : 120 m3

Périmètre de protection : En cours de définition

Date de la DUP : En cours de définition

Longueur du réseau 

<b>2,9</b>	<b>km</b>
------------	-----------

Qualité de l'eau distribuée : Cf Indicateur ARS 2021 ci-joint

Traitement : Pré-Filtration 50microns, Oxydation des métaux et fixation sur filtre à sable  
 reminéralisation au CO2-Calcaire-Soude, traitement matière organique au charbon actif

Désinfection UV et chlore

Indice linéaire de consommation (m3/km/j) 11,6

**c) CHAJOUX**

Compteur général : Existant

ZENNER ZRI8418007915

	NOMBRE D'ABONNES	VP.194 VOLUMES PRODUITS sortie station (m3)	VOLUMES CONSOMMES (m3)	RENDEMENT RESEAU
BRANCHE-MENTS DOMESTIQUES (abonnés)	550	40 329	VP.063 Volume comptabilisé domestique 28 443  VP.221 Volume consommé sans comptage 300  VP.220 Volume de service du réseau 760  <b>TOTAL : 29 503</b>	73%

Point de prélèvement : Sources de Grouvelin et La Courbe (5 points de captages)

Station de traitement de "LA COURBE"

Capacité : 350m<sup>3</sup> + 225m<sup>3</sup> (réservoir le Chajoux)

Réserve incendie d'un volume de 120 m<sup>3</sup>

Périmètre de protection : Etabli

traitement : reminéralisation (CO<sub>2</sub>-Calcaire-soude),traitement UV,chloration

Date de la DUP : 07/12/1981

Longueur du réseau : **12,385 km**

Qualité de l'eau distribuée : Cf Indicateur ARS 2020 ci-joint

Indice linéaire de consommation (m<sup>3</sup>/km/J) 6,52

## d) LE NOL

Compteur général : Existant

SAPPEL C18JH000982

	NOMBRE D'ABONNES	VP.194 VOLUMES PRODUITS sortie station (m3)	VOLUMES CONSOMMES (m3)	RENDEMENT RESEAU
BRANCHE-MENTS DOMESTIQUES (abonnés)	222	13490	VP.063 Volume comptabilisé domestique 9 541  VP.221 Volume consommé sans comptage 100  VP.220 Volume de service du réseau -  <b>TOTAL :</b> <b>9 641</b>	71%

Point de prélèvement : 1 source avec 4 points de captage

Réservoir : LE NOL

Capacité : 300 m3

Réserve incendie d'un volume de 120 m3

Périmètre de protection : Forêt communale

Date de la DUP : 07/12/1981

Longueur du réseau : **6,263 km**

Qualité de l'eau distribuée : Cf Indicateur ARS 2021 ci-joint

Traitement : Neutralisation, chloration

Indice linéaire de consommation (m3/km/J) 4,2

## e) LA ROCHE

Compteur général : Existant

SAPPEL C05CG749021

	NOMBRE D'ABONNES	VP.194 VOLUMES PRODUITS sortie station (m3)	VOLUMES CONSOMMES (m3)	RENDEMENT RESEAU
BRANCHE-MENTS DOMESTIQUES (abonnés)	53	3317	VP.063 Volume comptabilisé domestique 2 706  VP.221 Volume consommé sans comptage 10  VP.220 Volume de service du réseau -  <b>TOTAL : 2 716</b>	82%

Point de prélèvement : Source (2 points de captage)

2 Réservoirs dits : « LA ROCHE »

LA ROCHE Haut : Capacité de 24 m3

LA ROCHE Bas : Capacité de 50 m3 sans réserve incendie

Réservoirs en cascade, alimentés par le réseau de Vologne en cas de pénurie d'eau

Périmètre de protection : Etabli

Date de la DUP : 07/12/1981

Longueur du réseau : **2,34 km**

Qualité de l'eau distribuée : Cf Indicateur ARS 2021 ci-joint

Traitement : neutralisation et chloration

Indice linéaire de consommation (m3/km/J) 3,18

## f) VOLOGNE – NEUF PRE

Compteur général : Existant

SAPPEL H19OJ811651

	NOMBRE D'ABONNES	VP.194 VOLUMES PRODUITS sortie station (m3)	VOLUMES CONSOMMES (m3)	RENDEMENT RESEAU
BRANCHE-MENTS DOMESTIQUES (abonnés)	2276	170 422	VP.063 Volume comptabilisé 139 846 VP.221 Volume consommé sans comptage 1 000 VP.220 Volume de service du réseau 453 <b>TOTAL : 141 299</b>	83%

Point de prélèvement : 1 source (nappe souterraine) dite « Les Planches »

Réservoir dit « VOLOGNE »

Capacité : 1 200 m3 (2 X 600 m3)

Réserve incendie : 2x120 m3

Périmètre de protection : Etabli

Date de la DUP : 18/11/1993

Longueur du réseau : **34,971 km**

Qualité de l'eau distribuée : Cf Indicateur ARS 2021 ci-joint

Traitement : Neutralisation et chloration automatique

Réservoir dit : LES HUTTES alimenté par un pompage sur le réseau via la bache du BREUIL

Alimentation Les Huttes, La Louvière, Le Breuil, La Roche amont, Grosse pierre

Capacité : 250m3

Réserve incendie : 120m3

Indice linéaire de consommation 11,06

### g) SACERLET

Compteur général : Existant

SAPPEL C05CI681004

	NOMBRE D'ABONNES	VP.194 VOLUMES PRODUITS sortie station (m3)	VOLUMES CONSOMMES (m3)	RENDEMENT RESEAU
BRANCHE-MENTS DOMESTIQUES (abonnés)	389	39 303	VP.063 Volume comptabilisé 27 805 VP.221 Volume consommé sans comptage 500 VP.220 Volume de service du réseau 92 <b>TOTAL : 28 397</b>	72%

Point de prélèvement : Sources (7 points de captage)

Réservoir dit : « LE SACERLET »

Capacité : 640 m3

Réserve incendie d'un volume de 2X120 m3

Périmètre de protection : Forêt communale

Date de la DUP : 7/12/1981

Longueur du réseau : **10,16 km**

Qualité de l'eau distribuée : Cf Indicateur ARS 2021 ci-joint

Traitement : Neutralisation et chloration

Indice linéaire de consommation 7,65

# 1. Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 (facture type ci-dessous)

Trésorerie de CORNIMONT  
29, rue de la Gare  
88310 CORNIMONT

SIA LA BRESSE/CORNIMONT  
Service des EAUX de la  
Ville de LA BRESSE 88250

Facture N°  
du

EXEMPLE DE FACTURATION  
Abonné consommant 120m3/an  
EXERCICE 2021

Adresse de livraison:

Période du: 01/01/2021 au  
31/12/2021

Nombre appartements: 1

N° compteur:

Date relevé: Ancien  
index

Nouvel index  
Volume:..... 120 M3

EAU	VOLUME	TARIF	MONTANT
Abonnement	1	102,26000 €	102,26 €
Consommation tranche 1	100	0,20900 €	20,90 €
Consommation tranche 2	20	0,79800 €	15,96 €
Redevance pollution	120	0,35000 €	42,00 €
Montant H.T.V.A.			181,12 €
T.V.A.		5,50%	9,96 €
<b>TOTAL EAU TTC</b>			<b>191,08 €</b>
<b>ASSAINISSEMENT</b>			
Abonnement	1	54,50000 €	54,50 €
Redevance tranche 1	100	0,61000 €	61,00 €
Redevance tranche 2	20	1,01000 €	20,20 €
<u>Redev. modernis. réseaux</u>	120	0,2330 €	27,96 €
<b>TOTAL ASSAINISSEMENT</b>			<b>163,66 €</b>
			<b>TOTAL A REGLER 354,74 €</b>

E. et A. LA BRESSE  
EXEMPLE DE FACTURATION  
Facture N° 0  
Montant 354,74 €  
Coupon à joindre à votre  
règlement

A régler à La Trésorerie  
B.P.26 88310 CORNIMONT  
BDF EPINAL D8800000000/26  
à l'ordre du Trésor Public

## 2. Prix de l'eau

### Délibération N°102/2020 du 21/09/20 ci-après

Comme tous les ans, la relève des compteurs d'eau est effectuée dans un délai d'environ 4 semaines après que le Conseil Municipal ait fixé les nouveaux tarifs de l'eau applicables pour la période postérieure à cette relève.

Mme le Maire après consultation du Bureau Municipal, propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs présentés ci-dessous.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, notamment son article 13,

Vu le règlement du service de distribution de l'eau,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

**FIXE** ainsi qu'il suit les tarifs Hors Taxes de l'eau applicables pour la nouvelle période de consommation et ce jusqu'à nouvelle délibération :

	2021	Rappel tarifs 2020
Partie fixe facturée à raison d'une unité par point desservi :	102,26 €	97,39 €
Tarif au m3		
- jusqu'à 100 m3	0,209 €	0,1990 €
- au-delà de 100 m3	0,798 €	0,7600 €
Prestations et fournitures délivrées par le service des eaux :		
Frais de jaugeage	16,70 €	15,90 €
Frais d'étalonnage	16,70 €	15,90 €
Frais d'ouverture et de réouverture	16,70 €	15,90 €
Frais impossibilité de relevé de compteur	16,70 €	15,90 €
Compteur diam 15 sans tête radio	34,49 €	32,85 €
Compteur diam 15 avec tête radio	104,79 €	99,80 €
Compteur diam 20 sans tête radio	38,54 €	36,70 €
Compteur diam 20 avec tête radio	109,20 €	104,00 €
Tête radio seule à la demande de l'abonné :	70,35 €	67,00 €
Pièces particulières : coût réel + 15%	Coût réel + 15%	
Main d'œuvre par heure	26,25 €	25,00 €
Coût TTC raccordement sur le réseau public d'eau potable		
Branchement unique (une seule habitation ou un seul abonné)	388,50 €	370,00 €
Branchement immeuble collectif (à compter du 2ème logement)	176,40 €	168,00 €
Pour INFO : Facturation de 120 m3 eau HT (sans la redevance pollution et les taxes)	2021	en 2020
Abonnement	102,26	97,39 €
1ère tranche (jusqu'à 100 m3)	20,90	19,90 €
2ème tranche (au-delà 100 m3)	15,96	15,20 €
Total HT	139,11 €	132,49 €
<b>prix ht / m3 EAU</b>	<b>1,159 €</b>	<b>1,104 €</b>

Fait et délibéré le 21 septembre 2020

Ont signé : tous les membres présents

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Maryvonne CROUVEZIER

MARYVONNE CROUVEZIER  
2020.09.24 10:13:54 +0200  
Ref:20200923\_153403\_1-1-O  
Signature numérique  
le Maire

### 3. Recettes du service

Vente eau aux abonnés	Article 70111		467 096,09 €
Redevance Pollution	Article 701241		75 506,90 €
Fournitures et travaux	Article 7078		12 516,02 €
Participation au raccordement	Article 704		9 256,76 €
<b>TOTAL</b>			<b>564 375,77 €</b>

## CHAPITRE III : INDICATEUR DE PERFORMANCES

### 1. Mesures sanitaires – Taux de conformité au titre du contrôle sanitaire

Les laboratoires de l' I.P.L. effectuent les prélèvements d'eau pour l'A.R.S aux points de captage des réseaux, pour les analyses.

Ci-après : Bilan 2021 de la qualité des eaux distribuées pour chacune des unités de distribution :



DELEGATION TERRITORIALE DES VOSGES  
Service Veille et Sécurité  
Sanitaire et Environnementale

4 avenue du Rose Poirier - B.P. 61019  
88060 EPINAL Cedex 09  
Tél: 03 83 39 30 30 Fax: 03 29 64 66 92

### QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE RAPPORT ANNUEL 2021

UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION:

MAIRIE DE BRESSE (LA)

*Les données de ce rapport sont extraites du Système d'information des Services Santé Environnement (SISE-Eaux)*

Bilan des résultats d'analyses d'eau effectuées dans le cadre du contrôle sanitaire au titre de l'année 2021 réalisé par la délégation territoriale des Vosges de l'Agence Régionale de Santé Lorraine.

Station et réseau	Nombre d'analyses non conformes	Conformité Bactériologique	Conformité chimique
Station Belle Hutte	0 analyse(s) non conforme(s) sur 2	100%	100%
Réseau Belle Hutte	0 analyse(s) non conforme(s) sur 6	100%	100%
Station Belle Hutte La Lande	0 analyse(s) non conforme(s) sur 2	100%	100%
Réseau Belle Hutte La Lande	0 analyse(s) non conforme(s) sur 4	100%	100%
Station La Courbe Chajoux	0 analyse(s) non conforme(s) sur 2	100%	100%
Réseau Chajoux	0 analyse(s) non conforme(s) sur 6	100%	100%
Station Le Not	0 analyse(s) non conforme(s) sur 1	100%	100%
Réseau Le Not	0 analyse(s) non conforme(s) sur 6	100%	100%
Station Vologne	0 analyse(s) non conforme(s) sur 3	100%	100%
Réseau Vologne	0 analyse(s) non conforme(s) sur 9	100%	100%
Station Sacerlet	0 analyse(s) non conforme(s) sur 3	100%	100%
Réseau Sacerlet	0 analyse(s) non conforme(s) sur 5	100%	100%
Station La Roche	0 analyse(s) non conforme(s) sur 2	100%	100%
Réseau La Roche	0 analyse(s) non conforme(s) sur 4	100%	100%

Les réservoirs Les Huttes, La Lande, Sacerlet , Chajoux, La Courbe, Le Breuil, Vologne, le Nol, La Roche, Belle-Hutte sont équipés de dispositifs anti intrusion.

\* A l'occasion de chaque visite d'inspection hebdomadaire, des mesures de chlore sont effectuées par les agents du Service des Eaux.

\* L'ensemble des informations collectées est consigné dans un registre.

## 2. Volumes consommés et produits - ANNEE 2021

RESEAUX	VOLUMES CONSOMMES (m3)	VOLUMES PRODUITS (m3)	NOMBRE ABONNES (Branchements domestiques)
BELLE HUTTE	6 289	8 922	75
LA LANDE	16 126	18 922	508
CHAJOUX	29 503	40 329	550
LE NOL	9 641	13 490	222
LA ROCHE	2 716	3 317	53
VOLOGNE NEUF PRE	141 299	170 422	2276
SACERLET	28 397	39 303	389
<b>TOTAL</b>	<b>233971</b>	<b>294705</b>	<b>4073</b>

### Historique des volumes consommés et produits :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Volumes consommés (m3)	263532	265778	253712	248925	264608	273147	254382	233971
Volumes produits (m3)	348296	318118	316529	311355	330408	343157	300506	294705

### 3. Taux moyen de renouvellement des réseaux

Réseaux renouvelés	Longueur ml
<b>ANNEE 2017</b>	
Grand Rue (partie amont)	410
Mougel Bey (partie aval)	125
Rue des Champions (amont)	600
<b>TOTAL</b>	<b>1135</b>
<b>ANNEE 2018</b>	
Rue des Champions (partie aval)	478
Vouille des Brimbelles	440
Rue de Bellevue	515
<b>TOTAL</b>	<b>1433</b>
<b>ANNEE 2019</b>	
Route de Cornimont	273
Rue de la Résistance	556
Rue du Hohneck	557
<b>TOTAL</b>	<b>1386</b>
<b>ANNEE 2020</b>	
Rue de la Clairie (partie amont)	255
Réchigoutte	80
<b>TOTAL</b>	<b>255</b>
<b>ANNEE 2021</b>	
Réseau les Barraques	289
<b>TOTAL</b>	<b>289</b>
<b>TOTAL GLOBAL ml</b>	<b>4498</b>

Taux = Longueur cumulée de canalisations remplacées N-4 à N  
/ 5 années / (longueur du réseau de desserte au 31/12 de  
l'année N) X 100

Longueur totale du réseau en ml **72839**

SOIT 6,18 %

#### 4. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux eau potable

Plans dont dispose le service :

##### Partie A : Plan des réseaux (15pts)

**VP236** : Plan du réseau total de transport et de distribution d'eau potable Points  
10

Sont mentionnés : captages, station de traitement, station de pompage, réservoir, matériaux  
Informatisation de l'ensemble du réseau sur SIG (Système d'Information Graphique)  
intercommunal.

Support papier :

Recolement détaillé des fuites sur tous les réseaux depuis 1991.

Plan d'ensemble des différents réseaux sur planches cadastrales.

**VP237** : Mise à jour réalisée à chaque travaux 5

**15**

##### Partie B : Inventaire des réseaux (30pts)

**VP 238, 239, 240** : L'inventaire des réseaux existe pour la totalité du réseau de La Bresse  
Procédure existante de mise à jour du plan du réseau 10

**VP 239** : Matériaux et diamètres connus pour au moins 95% du linéaire des réseaux 5

**VP 241** : Dates ou périodes de pose connues pour 80% à 89,9% du linéaire de réseaux 13

**28**

##### Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 pts)

**VP 242** : Le plan précise la localisation des ouvrages annexes 8

Travail en cours sur les servitudes instituées pour l'implantation des réseaux

**VP 243** : Connaissance et mise à jour permanente des pompes et équipements  
électromécaniques existants 10

**VP 244** : Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements 10

**VP 245** : Document existant qui regroupe le n° de série du compteur pour chaque abonnés  
donc sa date de pose. 5

**VP 246** : Document existant qui regroupe l'ensemble des fuites par réseau, date, type de  
réparation 10

**VP 247** : Document existant concernant les réparations uniquement, date, type et schéma 10

**VP 248** : Pas de document pluriannuel de renouvellement des canalisations  
Un programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur 3 ans a été réalisé en 2016 10

**VP 249** : Modélisation des réseaux existante résultant de l'étude diagnostique du système  
d'alimentation d'eau potable. 7

**70**

## 5. Rendement du réseau de distribution

RESEAUX	RENDEMENT						
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
BELLE HUTTE	87%	97%	85%	77%	76%	77%	70%
LA LANDE	93%	97%	93%	86%	99%	98%	85%
CHAJOUX	75%	70%	77%	85%	87%	83%	73%
LE NOL	90%	95%	98%	86%	65%	78%	71%
LA ROCHE	83%	84%	94%	86%	92%	98%	82%
VOLOGNE	84%	80%	78%	79%	78%	86%	83%
SACERLET	82%	80%	82%	77%	75%	77%	72%
Rendement de l'ensemble des réseaux	<b>83%</b>	<b>80%</b>	<b>80%</b>	<b>80%</b>	<b>80%</b>	<b>84,6%</b>	<b>79%</b>

## 6. Indice linéaire des volumes non comptés

Réseau	VP.063 Volume comptabilisé domestique	VP.221 Volume consommé sans comptage	VP.220 Volume de service du réseau	Volume total consommé (m3)	kms	Valeur (m3/km/jr )
Belle Hutte	6 139	150	-	6 289	3,82	4,511
La Lande	15 468	50	608	16 126	2,9	15,235
Chajoux	28 443	300	760	29 503	12,385	6,526
Le Nol	9 541	100	-	9 641	6,263	4,217
La Roche	2 706	10	-	2 716	2,34	3,180
Vologne	139 846	1 000	453	141 299	34,971	11,070
Sacerlet	27 805	500	92	28 397	10,16	7,657
Ensemble des réseaux	<b>229948</b>	<b>2110</b>	<b>1 913,0</b>	<b>233 971</b>	<b>72,839</b>	<b>8,80</b>

## 7. Indice linéaire de pertes

Réseau	Volumes produits VP.194	Volumes consommés	Volumes perdus	Kms	Nbre de jours	Indice linéaire de pertes (m3/km/jr)
Belle Hutte	8 922	6 289	2 633	3,82	365	1,89
La Lande	18 922	16 126	2 796	2,9	365	2,64
Chajoux	40 329	29 503	10 826	12,385	365	2,39
Le Nol	13 490	9 641	3 849	6,263	365	1,68
La Roche	3 317	2 716	601	2,34	365	0,70
Vologne	170 422	141 299	29 123	34,971	365	2,28
Sacerlet	39 303	28 397	10 906	10,16	365	2,94
<b>Ensemble réseaux</b>	<b>294 705</b>	<b>233 971</b>	<b>60 734</b>	<b>72,839</b>	<b>365</b>	<b>2,28</b>

### Historique de l'indice linéaire de pertes (m3/km/jr) de l'ensemble des réseaux :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Indice linéaire de pertes (m3/km/jr)	2,13	2,54	2,41	2,49	2,63	1,73	2,28

## 8. Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Document édité le 15 juin 2020 par l'ARS des Vosges

## MAIRIE DE BRESSE (LA)

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007

**MAIRIE DE LA BRESSE 12 PLACE  
CHAMPTTEL  
88250 LA BRESSE**

### Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Code national	Nom du captage	Dépt	Périmètre protect. - Code	Etat procédure - Code	Délibération - Date	Avis géologue - Date	Recevabilité - Date	D.U.P. - Date	Indice
088000107	SCE DE LA ROCHE	10	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80 %
088000111	SCE LA COURBE 1	16	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80 %
088000112	SCE LA COURBE 3	16	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80 %
088000113	SCE LA COURBE 4	16	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80 %
088000114	SCE LA COURBE 5	16	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80 %
088000115	SCE LA COURBE 8	16	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80 %
088000116	SCE LA COURBE 9	16	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80 %
088000117	SCE LES PLANCHES	660	O	TE	24/04/1990	24/01/1990	02/04/1993	18/11/1993	80 %
088000118	SCE DU SACERLET 1	13	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80 %
088000119	SCE DU SACERLET 2	13	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80 %
088000120	SCE DU SACERLET 4	13	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80 %
088000121	SCE DU SACERLET 5	13	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80 %
088000122	SCE DU SACERLET 6	13	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80 %
088000123	SCE DU SACERLET 7	13	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80 %
088000124	SCE DU SACERLET 8	13	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80 %
088000125	SCE DU SACERLET 9	13	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80 %
088000126	SCE DU SACERLET 10	15	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80 %
088000127	SCE DU SACERLET 11	11	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80 %
088000128	SCE DU SACERLET 12	5	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80 %
088000129	SCE DU SACERLET 13	5	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80 %
088000130	SCE LE NOT 17	70	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80 %
088000133	SCE BELLES HUTTES	33	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80 %
088003010	SCE BELLES HUTTES 2	33	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80 %
088004075	BARRAGE DE LA LANDE	80	O	TE	12/11/2012	01/09/2013	31/05/2016	16/01/2017	80 %

### Indice consolidé

80 %

#### 9. Taux de réclamations

\_ Réclamations sur la qualité de l'eau et du service : 1 par écrit + 3 orales  
soit 0,3 réclamation pour 1000 abonnés.

\_ Réclamations sur facturation abonnés : 22  
soit 6,8 réclamations pour 1000 abonnés.

Formule : Nombre de déclarations laissant une trace écrite/nombre d'abonnés X 1000

## 10. Taux d'occurrence des interruptions de service non programmés

Réclamations pour interruptions sur réseau : 0

## 11. Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service

Compte tenu de notre règlement de service qui stipule que :

- Pour les branchements neufs, ceux-ci sont réalisés par l'abonné avec une entreprise agréée par la commune
  - Du fait que les compteurs sont placés à l'intérieur des immeubles, pour la réouverture d'un branchement existant, cela implique que le futur abonné soit disponible pour nous permettre l'accès .
- Il est impossible d'exprimer cet indicateur et d'en tirer des enseignements. Ce qu'il est possible d'énoncer, c'est que compte tenu de la présence permanente d'agents du Service des Eaux, le service est à même de se conformer aux délais souhaités par les futurs abonnés.

## 12. Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés :

Idem indicateurs que dans le Chapitre 11 « délai d'ouverture des branchements ».

## 13. Durée d'extinction de la dette de la collectivité

En cours total de la dette calculée au 31/12/2021 : 780 991,96€

Epargne brute annuelle calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49 Année 2021 : 279 035,23€

Durée d'extinction =  $\frac{A}{B}$  soit 2,8 années

(formule : encours total de la dette / épargne brute annuelle exprimé en années)

## 14. Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente

Montant facturé au titre de l'année 2021 : 536 048,09 €

Impayés au titre de l'année 2021 : 5 071,33 €

Taux d'impayés : 0,95 %

## 15. Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité

**Abandon de créance 2021: 2 125,37 €**

**Versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds de solidarité : 0 €.**

## CHAPITRE IV - FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

### 1. Travaux d'investissement réalisés en 2021 - Perspectives 2022

TRAVAUX	MONTANTS REALISES 2021 (HT)
<b><u>Travaux réalisés en 2021</u></b>	
. Travaux rue du Hohneck clairie résistance	698,62 €
. Remise à niveau bouches à clé	0,00 €
. Extension de réseaux	89 555,00 €
. intervention sur stations	13 235,74 €
. Réfection captages	134 430,00 €
. Remplacement et création de réseaux	1 810,00 €
	€
	€
<b>TOTAL</b>	<b>239 729,36 €</b>
<b><u>Travaux programmés en 2022</u></b>	<b>PREVUS POUR 2021(HT)</b>
. Travaux giratoire des champions	49 000,00 €
. Remise à niveau bouches à clé	12 000,00 €
. rénovation Extension de réseaux	88 325,00 €
. intervention sur stations	38 180,00 €
. Réfection captages	165 395,00 €
. Création de captage	50 000,00
. Travaux sur captage des planches	23 100,00
. Travaux divers	14 500,00
<b>TOTAL</b>	<b>440 500,00 €</b>

### 2. Immobilisations corporelles réalisées en 2021

FOURNITURES	MONTANT HT
pompe à épreuve et doseuse	4 304,05 €
matériel de télégestion	4 760,00 €
Têtes radios	7 000,00 €
Compteurs pour abonnés	2 682,00 €
Compteur de zone	3 216,00 €
Outillage et divers équipements	11 604,04 €
Compteurs de zone-logger corrélateur	2 780,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>36 346,09 €</b>

### 3. Principaux coûts de fonctionnement 2021

FOURNITURES	MONTANT HT
Frais de formation + Frais de déplacement	6 381,67 €
Analyses	6 946,44 €
Neutralite - Timalite	7 704,00 €
Chlore	2 308,16 €
autres traitement de l'eau	1 837,69 €
Petit équipement et fournitures	30 978,63 €
Electricité	20 139,61 €
Télécom	5 963,75 €
Réparation par entreprise	16 371,95 €
Frais de personnel	124 629,24 €
Amortissements	189 704,65 €
Taxes et redevances	91 863,00 €
Carburant	3 764,84 €
Maintenance- Honoraires- Divers	3 423,35 €
<b>TOTAL</b>	<b>512 016,98 €</b>

Édition mars 2022  
CHIFFRES 2021

## L'agence de l'eau vous informe



### POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

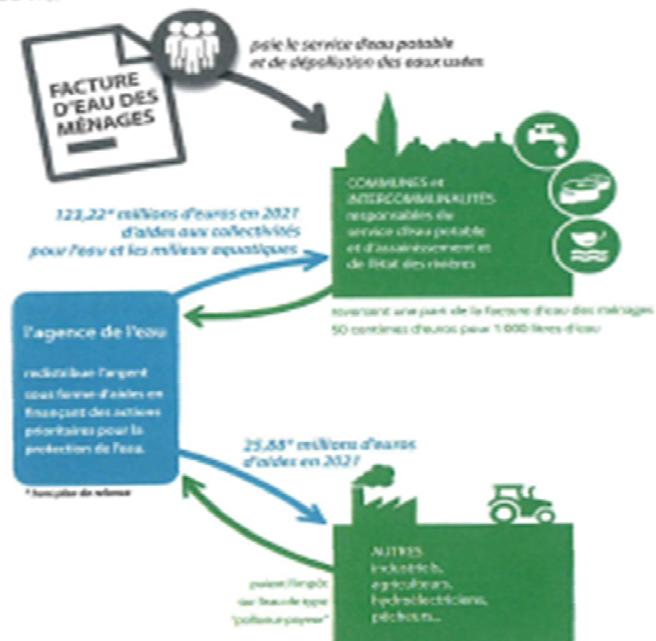
### LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : [www.services.aaufrance.fr](http://www.services.aaufrance.fr)

#### Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

Le prix moyen de l'eau en France élevée est de 3,95 euros TTC par m<sup>3</sup> d'eau + taxes et autres dépenses... (2019).



### NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement.

L'article L.1314-1 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2018-1033 du 8 août 2018 - « S.T. », impose à l'organisme public de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un RPQS - rapport annuel sur le prix et la qualité du service public - « destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport RPQS est présenté au plus tard dans les six mois suivant l'échéance du bilan de l'établissement public de coopération intercommunale et joint le présent note d'information publique chaque année par l'Agence de l'eau et l'Office de l'eau de l'Alsace-Moselle signant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'investissement.

RPQS - des réponses à vos questions : <https://www.services.aaufrance.fr/faq/rapport-annuel>

Rapport annuel de notre ex-cd président de l'établissement public de coopération intercommunale sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement / 1  
Ecl. mars 2022

## D'OU PROVIENNENT LES REDEVANCES 2021 ?

En 2021, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à près de 168 millions d'euros dont plus de 136 millions en provenance de la facture d'eau.

### recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2021 ?  
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



## À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

### interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2021 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2021) - source agence de l'eau Rhin-Meuse. (Les chiffres indiqués ne prennent pas en compte les aides du Plan national France Relance)



En complément à ces aides, l'agence de l'eau a consacré 18,7 millions d'euros supplémentaires pour les investissements dans le domaine de l'eau dans le cadre du Plan national France Relance.

2

Rapport annuel de mise en œuvre de l'établissement public de coopération intercommunale sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement  
NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

## ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2021

L'année 2021 marque la troisième année du 11<sup>e</sup> programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

### EN 2021...



### CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

Près de 67% du programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse est consacré à l'adaptation au changement climatique en 2021 :

- services fondés sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion des eaux en ville ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

au travers des projets portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

### SDAGE 2022-2027 ET PROGRAMME DE MESURES

Après les questions importantes et l'état des lieux, point de départ du diagnostic et des principaux enjeux du bassin, le comité de bassin Rhin-Meuse a adopté le 18 mars 2022, le Sdage 2022-2027 et donné un avis favorable au programme de mesures associé.

Ce vote permet de continuer à construire ensemble l'avenir de notre cadre de vie.



>>> [eau-rhin-meuse.fr/sdage\\_2022\\_2027](http://eau-rhin-meuse.fr/sdage_2022_2027)

**LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN RHIN-MEUSE**



Agence de l'eau Rhin-Meuse  
 Rozérieulles - BP 30019  
 57161 Moulins-la-Metz cedex  
 Tél. 03 87 34 47 00  
 agence@eau-rhin-meuse.fr

**Agence de l'eau Rhin-Meuse**

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km<sup>2</sup> (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km<sup>2</sup>.

Un corridor international marqué, le plus transfrontalier des bassins français ; 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km<sup>2</sup> (5% du territoire national métropolitain) et compte 4,4 millions d'habitants, 8 départements et 3 230 communes.



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



Suivez l'actualité       
 de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : [eau-rhin-meuse.fr](http://eau-rhin-meuse.fr)

**Découvrez les podcasts**



<https://enimmersion-eau.fr/saison-3/podcast/>



Retrouvez aussi toutes les ressources sur le site [enimmersion-eau.fr](http://enimmersion-eau.fr)